# Décharge de responsabilité

La présente décharge est conclue dans le cadre de la manifestation sportive du stage organisé par le Fight School Biarritz les 14 et 15 octobre 2023,
dénommée « Stage exceptionnel avec Lionel Picord et Yanis Saadane »,
en cas de non présentation d'un certificat médical ou d'une licence.

**ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE**

Je prends connaissance des dispositions ci-dessus, et ne présentant pas de certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la boxe », je m'engage sous ma propre responsabilité à participer au stage Lionel Picord et Yanis Saadane et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique du sport, renonçant à tout recours envers les organisateurs (Fight School Biarritz).

**Je certifie que :**

➡ **Je suis en bonne condition physique et je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problèmes cardiaques ou respiratoires décelés à ce jour,**

➡ **Aucun médecin, infirmier, entraîneur, ne m'a déconseillé la pratique du sport,**

➡ **J'ai une assurance en responsabilité civile.**

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve l'organisation du « stage exceptionnel avec Lionel Picord et Yanis Saadane » ainsi que toute personne oeuvrant pour l'organisation.
Et ce, pendant toute la durée du « stage exceptionnel avec Lionel Picord et Yanis Saadane » des samedi 14 octobre 2023 et dimanche 15 octobre 2023.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus, et toutes conséquences afférentes ou liées au fait que je participe aux « stage exceptionnel avec Lionel Picord et Yanis Saadane ».

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document.

Je signe le présent document volontairement et sans contrainte.

NOM Prénom

Fait à Le,

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »